

## Saint-Vaast-la-Hougue. Les plaisanciers britanniques reviennent au port



Olivier Lemaigen, directeur de la SPL, Société Publique Locale, des ports de la Manche, et Vincent Pinatel, maître de port adjoint

Publié le 15/03/2023 à 16h32

Marc-Antoine Leroy

L'année 2019, avant la période covid, constitue la référence en matière de fréquentation plaisancière : 27 % des navires qui faisaient alors escale dans le port de Saint-Vaast venaient des Îles anglo-normandes ou d'Angleterre. Les professionnels de la plaisance espéraient en 2021 un retour des Britanniques, mais ce dernier n'a pas eu lieu : ce ratio est tombé à 2 %. En 2022, il est repassé à 22 %. Olivier Lemaigen, directeur de la SPL, Société Publique Locale, des ports de la Manche, et Vincent Pinatel, maître de port adjoint, expliquent : *"Avec le brexit, les plaisanciers ne savaient pas comment ça allait se passer. En 2022, la possibilité de faire escale dans les ports via un simple formulaire à envoyer à la police aux frontières a permis le retour des plaisanciers britanniques. Nous faisons en sorte de faciliter leur arrivée et de favoriser notre attractivité pour que les plaisanciers britanniques puissent venir passer un week-end ou plus."* La capitainerie de Saint-Vaast note d'ailleurs en 2023 une recrudescence des demandes britanniques pour des espaces sur les pontons.

